

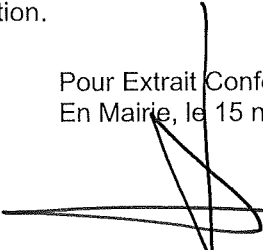
AR Prefecture

016-200054047-20221114-2022_11_14_24-DE
Reçu le 16/11/2022
Publié le 16/11/2022

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- **APPROUVE** les termes de la convention pour la participation au service commun d'instruction du droit des sols,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

Pour Extrait Conforme
En Mairie, le 15 novembre 2022



Jean-Noël DUPRÉ
Maire de Confolens

